

Economiser sur le dépistage du cancer du sein? Maggie De Block retire son arrêté

■ La ministre voulait réduire les remboursements. Le MR a refusé. Elle doit revoir sa copie.

La ministre de la Santé, Maggie De Block (Open VLD), a annoncé lundi soir la suspension de son arrêté royal modifiant les modalités de remboursement des mammographies qui devait entrer en vigueur ce 1^{er} avril.

Cet arrêté royal ne plaisait pas au MR. Lundi après-midi, le chef de file des libéraux francophones, Olivier Chastel, avait demandé à la ministre De Block de revoir sa copie. Elle s'est donc exécutée dans la soirée. *"Avec cet arrêté royal, nous voulions augmenter la qualité et la participation au dépistage. Nous constatons toutefois qu'il y a eu un vent de panique au sujet de cette mesure, et que les femmes ont été complètement mal informées. Parce qu'un débat serein est impossible dans une telle atmosphère, nous mettons la mesure en suspens"*, a-t-elle indiqué.

Stimuler le dépistage systématique

La ministre De Block avait décidé, pour les patientes qui ne font pas partie du groupe restreint des femmes à (très) haut risque, de limiter, voire de supprimer le remboursement des mammographies de dépistage individuelles.

Selon l'arrêté royal publié au "Moniteur" du 26 février, ces examens ne devaient plus être remboursés aux femmes âgées de moins de 45 ans (contre 40 ans aujourd'hui) ni de plus de 74 ans. Autre modification: la mam-

mographie de dépistage individuelle ne pourrait plus être remboursée que tous les deux ans (actuellement, c'est tous les ans).

"Depuis plus de dix ans, la commission nationale médico-mutualiste tente d'harmoniser la nomenclature relative à la mammographie de dépistage suivant les directives internationales. Elle essaie en même temps de réduire la surconsommation évidente ainsi que le cumul scientifiquement non justifié avec une échographie et/ou une résonance magnétique nucléaire", justifie-t-on au cabinet de la ministre De Block.

Cette modification de la nomenclature vise avant tout à stimuler le dépistage systématique - une compétence communautaire: les femmes entre 50 et 69 ans peuvent sur une base volontaire bénéficier tous les deux ans d'une mammographie de dépistage gratuite, baptisée mammothest.

"Mauvais signal"

Les Flamandes (58 %) sont beaucoup plus assidues à ce mammothest que les francophones (10 %), pointe le cabinet De Block: au Sud du pays, le dépistage systématique est complété par une mammographie individuelle, ce qui se fait nettement moins au Nord.

Cet arrêté royal a été adopté sans concertation au sein du gouvernement, lâchait lundi le président du MR dans un communiqué. *"La lutte contre le cancer du sein est d'autant plus efficace si le dépistage est précoce. Limiter le remboursement de ce test à certaines catégories de femmes est donc un mauvais signal"*, concluait le MR.

An.H.

Docteur Carine Van de Merckt: "C'est un recul pour les patientes à risque intermédiaire"

Du côté des spécialistes, la nouvelle nomenclature fait aussi grincer des dents. *"On discute depuis des années pour essayer de trouver la manière optimale de faire du dépistage. Ces modifications interviennent alors que les recommandations n'ont pas changé. On a été mis devant le fait accompli"*, réagit le docteur Carine Van de Merckt, radiologue à l'Institut Jules Bordet et membre de la Société belge de sénologie. *"Notre crainte, c'est qu'on veuille aller encore plus loin en supprimant la mammographie de dépistage individuel pour ne garder que le mammothest."* Pour les sénologues, cet arrêté royal constitue un recul pour les patientes. Pas pour les femmes à (très) haut risque de développer un cancer du sein, qui ne sont pas concernées. Elles représentent 5 à 10% de la population. *"Mais cette nomenclature est préjudiciable aux patientes qui présentent un risque intermédiaire et pour lesquelles le remboursement d'une mammographie de dépistage individuelle n'est plus autorisé que tous les deux ans."* Soit l'intervalle prévu par le "mammothest" (sans palpation, échographie et autres examens complémentaires...). *"Le mammothest est pourtant fort décrié et remis en question. Son efficacité n'est pas prouvée: on a trop de couacs entre deux examens: 30% de cancers sont décelés dans cet intervalle."* Autre chiffre: 70% des femmes qui vont développer un cancer du sein n'ont pas de facteur de risque, précise-t-elle.

An.H.